



REUNION DU 17 OCTOBRE 2023

PV N. 9

PRESIDENT : M. LIOBET GUILHEM

PRESENTS MM. FRACHET OLIVIER - COUTURAUD CORENTIN - VILLENEUVE MICHEL - DUFOSSET ALEXANDRE – PATRICE LAMOTHE

EXCUSES : : MME CINTHIA SCHRECK – M. BALESTRAT CHRISTIAN

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d’appel devant la commission d’appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l’article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

**La commission rappelle à toutes les équipes que l’utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude +.
Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.**

La commission rappelle également que les frais d’arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d’arbitrage directement à l’arbitre.

Saison 2023/2024

CALENDRIER

9/9	16/09	23/09	30/09	7/10	14/10	11/11	18/11	25/11	02/12
JOUE	JOUE	JOUE	JOUE	JOUE	JOUE	CH	CH	CH	CH



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

9/12	16/12	13/01	20/01	27/01	03/02	10/02	17/02	09/03	16/03
CH	COUPE	COUPE	CH	CH	CH	CH	COUPE	CH	CH

23/03	30/03	06/04	13/04	04/05	11/05	18/05	25/05	01ET02/06
CH	CH	CH	COUPE ½ FINALE	CH	CH	CH	CH	FINALE JEUNE

U17 :

U17 D1 :

Match N°51830.1 Entre ENT AS Panazol /Vignal et CS Feytiat 2 (match arrêté) du 16/09/23 :

Conformément au PV de la commission de discipline du 11 octobre donnant la rencontre à rejouer .

La commission des jeunes demande aux deux clubs de trouver une date pour jouer la rencontre et d'en informer le District avant le **6 novembre** .

Si les deux clubs ne peuvent pas s'accorder sur une d'une date, le match se jouera le **mercredi 15 Novembre à 15H** et comme il est cité sur le PV de la commission de discipline la rencontre se disputera à **huis clos**.

U17 D2 :

POULE A :

Match N°51894.2 Entre ENT AS Panazol / Vignal 2 et Limoges AF du 14/10/23 :

Le club de ENT AS Panazol / Vignal sera débité de **7 €** pour résultat non saisi .

POULE B :

Match N°52115 .2 Ent reCA Rilhac Rancon 2 ENT Rochechouart OC / FC 2 Vallès du 14/10/23 :

Le club de CA Rilhac Rancon 2 sera débité de **7 €** pour résultat non saisi .



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

U15 :

U15 D2 :

POULE A :

Match N°51988.2 Entre US Couzeix Chaptelat et AS Folles du 14/10/23

Le club de US Couzeix Chaptelat sera débité de **7€** pour résultat non saisi .

U15 A 8 :

En raison du trop faible nombre d'inscrits, la commission a décidé de ne pas organiser de critérium à 8 pour cette première partie de saison

COUPE JEUNES :

POUR L'ORGANISATION DES DEMI-FINALES DES DIFFERENTES COUPES U15,U17, U19,

LA COMMISSION FAIT UN APPEL A CANDIDATURE AUX CLUBS POUR RECEVOIR LES RENCONTRES.

LES MATCHS SONT PREVUS LE 14 AVRIL.

LES CANDIDATS DEVRONT SE POSITIONNER AVANT LE 1^{er} DECEMBRE.

COUPE U15 :

Tirage du premier tour. Les rencontres se disputeront le **16/12/23** .

Ent Feuillardier/FCCO/Ser – AS Panazol

Bessines ANF GJ – Rochechouart OC

US Couzeix Chaptelat 2 – GJ Pays de Nexon

US Saint Léonard – JS Lafarge

CS Feytiat 2 – Fun 87 GJ

Fun 87 GJ 2 – Limoges Vigenal FC

Foot Sud 87– JA Isle 1

Pays Arédien 1 – CS Feytiat 1

AS folles – Verneuil SC 1



POLE COMPETITIONS

PROCES – VERBAL

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES

US Couzeix Chaptelat 1 – Limoges Football

Occitane FC – CA Rilhac Rancon 1

Ent FCPN – ENT Bosmie / Condat

AS Aix sur Vienne – JA Isle 2

Exempt : US Beaune les mines – SC Verneuil 2

COUPE U17 :

Tirage du premier tour. Les rencontres se disputeront le **16/12/23** .

Ent AS Panazol/Vigenal 2 – US Couzeix Chaptelat 1

SC Verneuil 1 – JS Lafarge 1

CA Rilhac Rancon 2 - Ent AS Panazol/Vigenal 1

JA Isle 2 – CS Feytiat 1

SC Verneuil 2 - CA Rilhac Rancon 1

Pays Arédien FC 2 – AS Aix sur Vienne

JS Lafarge 2 – US Saint Léonard

Ent Rochechouart /FC2V – Ent FPCN

AS Nexon – SA Le Palais Sur Vienne

Limoges AF – Limoges Football

Bessines/ ANF GJ – Fun 87 GJ

Le Président
M. LIOBET Guilhem

Le secrétaire
DUFOSSET ALEXANDRE

Procès-verbal validé par Christian PARTHONNAUD – Vice-Président